

**Licence 1 - Langues, littératures et civilisations
étrangères et régionales - Langues et
interculturalité : Ensemble germanique****Inscriptions administratives**

L'inscription administrative consiste à inscrire un étudiant dans l'une des formations proposées par l'université. Ce processus annuel et obligatoire implique la collecte des données administratives nécessaires, le paiement des droits et la détermination du statut étudiant et de sa situation par rapport à sa couverture sociale.

Nul ne peut accéder aux activités d'enseignement et aux examens s'il n'est pas régulièrement inscrit.

L'inscription administrative s'effectue conformément au calendrier et aux modalités indiquées sur inscriptions.unistra.fr

La date limite des inscriptions administratives peut varier en fonction de certaines obligations. Elle est affichée sur le site de la Faculté des langues: <https://langues.unistra.fr/>

Nombre d'inscriptions

Tout étudiant peut acquérir les unités d'enseignement constitutives de son cursus, de manière progressive, année après année, dans la limite de six inscriptions annuelles dans la même mention, dont trois dans la 1^e année du diplôme.

Au-delà, toute inscription supplémentaire est soumise à l'autorisation du président de l'Université.

Les inscriptions supplémentaires procédant de l'étalement des études par contrat pédagogique sont exclues de ce décompte.

Inscription pédagogique

L'inscription pédagogique consiste pour l'étudiant à s'inscrire aux différents enseignements de la formation en fonction de la maquette, de ses souhaits et de ses acquis.

Elle s'effectue conformément au calendrier et aux modalités indiqués sur le site de la composante à la page dédiée: <https://langues.unistra.fr/>

Elle est obligatoire. En dehors de la situation de césure, l'étudiant non inscrit pédagogiquement est considéré comme non assidu, et n'est pas autorisé à se présenter aux épreuves d'évaluation.

Contrat pédagogique

Pour accompagner et soutenir la réussite de l'étudiant, notamment mais pas exclusivement lors de l'octroi d'un statut spécifique, le responsable de formation met en place avec l'étudiant un contrat pédagogique.

Cet accord, signé par les deux parties, adapte de façon détaillée, justifiée et proportionnée, le déroulement du cursus de l'étudiant, en tenant compte de sa situation et des nécessités du bon déroulement de la formation. Il peut mettre en oeuvre un des régimes spécifiques d'études indiqués en fin de règlement.

Il y est recouru notamment

- pour aménager le rythme de suivi de la formation, les exigences d'assiduité aux activités pédagogiques, les exigences de présence aux évaluations, exceptionnellement les caractéristiques des évaluations,
- pour reconnaître et/ou consolider les compétences à acquérir pour l'obtention du diplôme ou en supplément du diplôme, par l'octroi de crédits ECTS.

Ce contrat peut être pluriannuel. Ses prévisions sont réexaminées, et éventuellement adaptées, en fonction de l'évolution de la situation de l'étudiant et de la formation.

Équivalences et validations d'acquis

Les demandes de validations d'acquis sont présentées à la commission pédagogique de la formation. Les validations d'acquis accordées par cette commission se traduisent par des dispenses de diplôme, de semestre(s), d'une ou plusieurs UE ou élément(s) constitutif(s) d'UE.

L'étudiant bénéficiant d'une validation d'acquis ne peut plus se présenter aux examens correspondants.

Les semestres, les UE ou les éléments constitutifs d'une UE ayant fait l'objet d'une dispense d'études n'entrent pas dans le calcul du résultat du diplôme, du semestre ou de l'UE. En cas de dispense de semestre, la moyenne générale au diplôme est la moyenne des notes des seuls semestres effectués à l'Université de Strasbourg.

Les études accomplies à l'étranger, selon un contrat pédagogique mis en œuvre dans le cadre d'échanges internationaux conventionnés, sont considérées comme des études accomplies à l'Université de Strasbourg. Les modalités d'évaluation de l'étudiant en mobilité sont précisées dans son contrat pédagogique.

En cas de réorientation, la moyenne générale obtenue au diplôme est la moyenne des notes des seuls semestres effectués dans le diplôme terminal.

Assiduité

L'assiduité est contrôlée par une inscription pédagogique complète, la présence aux examens et la présence aux activités explicitement listées. Elle est en particulier obligatoire dans le cadre des travaux dirigés et des travaux pratiques.

Toute absence doit être justifiée. En cas d'absence, l'étudiant présente une justification au service de scolarité si possible avant l'absence, ou à défaut dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés après l'absence, sauf cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable. Sont considérées comme des justifications recevables

- une convocation à un concours de recrutement de la fonction publique ;
- un empêchement subit et grave, indépendant de la volonté de l'étudiant (ex: un accident, une maladie obligeant à l'arrêt, une hospitalisation, le décès d'un proche...)

A partir de la 3ème absence non justifiée, l'étudiant peut être convoqué par le responsable de formation. Après entretien, le responsable détermine les mesures pédagogiques appropriées et peut appliquer une sanction allant jusqu'au constat de la défaillance dans le/ les éléments concernés

Les étudiants relevant d'un profil spécifique attesté peuvent notamment être dispensés d'assiduité. Ils doivent en faire la demande auprès de leur service de scolarité avant la fin du premier mois des enseignements ou dans les quinze jours suivants leur accès à ce profil spécifique.

Étudiants oui si: L'assiduité aux TD de renforcement est obligatoire

Modalités d'accès et de progression

La formation est organisée en année, semestres, et UE, dont certaines constituent des blocs de compétences. La définition de blocs de connaissances et de compétences vise à valider et à attester l'acquisition d'ensembles homogènes et cohérents de compétences contribuant à l'exercice en autonomie d'une activité professionnelle. Elle renforce la cohérence et la lisibilité des parcours au regard des objectifs visés et facilite l'insertion professionnelle. Elle fait de la licence une formation plus adaptée aux besoins de la formation tout au long de la vie.

Dans ce cadre, une UE peut être assortie de prérequis pour permettre une progression cohérente de l'étudiant dans le cursus. Un prérequis est un jalon incontournable dans l'acquisition progressive d'une compétence ou d'un bloc de compétences constitutifs du cœur de la formation, et que l'étudiant doit avoir validé pour pouvoir être inscrit pédagogiquement à l'UE concernée.

En dehors de tout aménagement spécifique par contrat pédagogique, la progression de l'étudiant se fait conformément à la maquette de la formation suivie à concurrence de 30 crédits ECTS pour chaque semestre.

Pour accéder à l'année supérieure l'étudiant doit avoir validé l'un des deux semestres de l'année en cours.

L'accès en troisième année est soumis à la validation de l'intégralité de la première année.

L'étudiant n'ayant pas validé son année et ayant acquis moins de 24 ECTS par semestre peut être autorisé à suivre par anticipation des éléments pédagogiques de l'année supérieure. Il reste exclusivement inscrit dans l'année non validée, et les éléments pédagogiques suivis dans l'année supérieure font l'objet d'un contrat pédagogique signé par le responsable de la formation et par l'étudiant. Dans ce cas, la somme totale en ECTS des UE suivies ne pourra pas, par défaut, excéder 30 ECTS par semestre. Le responsable pédagogique informe le service de scolarité des contrats établis. Lors de son inscription pédagogique, l'étudiant présente obligatoirement le contrat pédagogique signé.

Un étudiant ne peut en aucun cas être inscrit en troisième année s'il n'a pas validé la première année de la formation.

Mise en situation professionnelle

La formation peut prévoir des périodes obligatoires de mise en situation en milieu professionnel, lors notamment de stages ou de période d'alternance.

L'éventuel stage obligatoire est prévu par la maquette de formation. Le stage volontaire est effectué à l'initiative de l'étudiant s'il est accepté par l'équipe pédagogique de la formation. L'un comme l'autre font l'objet d'une restitution de la part du stagiaire, évaluée par l'équipe pédagogique de la formation, pour traduire sa mise en application des acquis de la formation et exprimer les savoirs et compétences acquis.

Lorsque le stagiaire interrompt sa période de formation en milieu professionnel

- pour un motif lié à la maladie, à un accident, à la grossesse, à la paternité, à l'adoption
- ou en accord avec l'établissement, en cas de non-respect des stipulations pédagogiques de la convention
- ou en cas de rupture de la convention à l'initiative de l'organisme d'accueil,

l'université :

- valide la période de formation en milieu professionnel ou le stage, même s'il n'a pas atteint la durée prévue dans le cursus,
- ou propose au stagiaire une modalité alternative de validation de sa formation.

L'étudiant concerné par cette situation doit contacter son tuteur pédagogique. Ce dernier, en accord avec l'équipe pédagogique et, le cas échéant, après avis du maître de stage, étudie la modalité de validation alternative la plus adéquate, en fonction de l'état d'avancement du stage au moment de l'interruption et conformément aux modalités d'évaluation et de contrôle des connaissances. Cette modalité alternative peut notamment prendre la forme suivante :

- Un report de tout ou partie de la fin de la période de stage en accord avec l'organisme d'accueil et à condition que ce report soit compatible avec le calendrier universitaire.
- La rédaction d'un mémoire/rapport de substitution
- Une épreuve écrite et/ou orale de substitution.

Dans le cas particulier d'une formation en apprentissage, afin d'obtenir le diplôme visé, l'apprenti justifie d'une période minimale de 4 à 6 mois cumulés, soit 616 à 924 heures cumulées, de mise en situation en milieu professionnel par année de formation.

Lorsque cette période en milieu professionnel est interrompue pour un motif indépendant de la volonté de l'apprenti ou en accord avec l'établissement, le responsable de formation propose à l'apprenti une modalité alternative de validation de sa formation (stage, mission tuteurée, travail de substitution).

Compensation

L'évaluation donne lieu à l'attribution d'une note sur 20.

Au niveau de l'UE : les notes qui, affectées de leurs coefficients respectifs, entrent dans le calcul de la note d'une UE se compensent entre elles, sans note éliminatoire. L'UE est validée dès lors qu'un étudiant y obtient une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20.

Au niveau du semestre : les notes des UE d'un même semestre se compensent entre elles, sans note éliminatoire. Le semestre est validé si la moyenne des UE le composant, affectées de leurs coefficients respectifs, est égale ou supérieure à 10/20. Les coefficients des UE sont proportionnels à leur valeur en ECTS. En Licence générale, les coefficients des UE peuvent varier dans un rapport de 1 à 5 ; en licence professionnelle, les coefficients des UE peuvent varier dans un rapport de 1 à 3. L'UE est validée dès lors qu'un étudiant y obtient une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20.

En cas de dispense, l'UE n'est pas prise en compte dans le calcul du semestre.

Au niveau des deux semestres d'une même année d'études : pour calculer le résultat de l'année, la compensation opère entre les moyennes obtenues aux deux semestres immédiatement consécutifs d'une même année d'études, c'est-à-dire entre les semestres 1 et 2, ou entre les semestres 3 et 4, ou entre les semestres 5 et 6.

Capitalisation

L'acquisition de l'UE emporte celle des crédits européens correspondants. Les éléments constitutifs de l'UE ne sont pas affectés individuellement de crédits européens.

Une UE acquise ne peut plus être représentée à un examen, quel que soit le parcours d'études où elle est inscrite.

Une UE non acquise appartenant à un semestre validé ne peut pas être représentée à un examen en vue d'améliorer la note de ce semestre. Elle peut toutefois être représentée à un examen si elle est inscrite dans un autre diplôme (mention, parcours ou spécialité).

En cas de redoublement, et/ou de modification du diplôme, les UE acquises au titre d'une année universitaire antérieure et ne figurant plus au programme du diplôme font l'objet de mesures transitoires. Ces mesures préservent le nombre de crédits européens acquis par l'étudiant, tout en visant l'acquisition des objectifs du diplôme en termes de compétences.

Calcul de la moyenne générale au diplôme

La moyenne générale obtenue au diplôme est la moyenne des moyennes des semestres, sans pondération des semestres.

Pour calculer ce résultat, les semestres ne se compensent pas entre eux, à l'exception des deux semestres immédiatement consécutifs dans une même année d'études, c'est-à-dire entre les semestres 1 et 2, ou entre les semestres 3 et 4, ou entre les semestres 5 et 6. L'étudiant peut déclarer renoncer au bénéfice de la compensation entre les semestres 5 et 6 après la tenue du jury d'année.

Lorsqu'un seul semestre n'est pas validé et que la moyenne des six semestres est égale ou supérieure à 10/20, le jury de diplôme a la possibilité d'accorder la compensation de ce semestre non validé. L'étudiant peut déclarer renoncer au bénéfice de cette compensation.

La réussite au diplôme intermédiaire de DEUG repose sur la réussite aux quatre premiers semestres de Licence. Toutefois, la compensation opère, sans note éliminatoire, entre les semestres 1 et 2 et entre les semestres 3 et 4.

La moyenne générale obtenue au DEUG est la moyenne des quatre premiers semestres de Licence, sans pondération des semestres.

L'attribution d'une mention (assez bien 12/20 ; bien 14/20 ; très bien 16/20) est calculée sur la moyenne générale obtenue en Licence. Des points de jury peuvent être accordés pour l'attribution d'une mention.

La validation d'un semestre emporte l'acquisition des 30 crédits ECTS du semestre.

La validation de la Licence emporte l'acquisition des 180 crédits ECTS de la Licence.

L'obtention du diplôme est conditionnée par la validation des UE - Outils méthodologiques et professionnalisants des six semestres de licence.

L'obtention du diplôme est conditionnée par la validation de l'UE - Outils méthodologiques et professionnalisants dans chacun des six semestres de la licence.

Jury

Les jurys sont désignés par le président de l'université sur proposition du directeur de composante.

Le jury de semestre arrête les notes et est souverain pour prononcer la validation ou la non-validation d'un semestre.

Le jury d'année se prononce sur la validation de deux semestres immédiatement consécutifs. Il se réunit à l'issue de chaque session d'examen.

Le jury de diplôme prononce la délivrance du diplôme.

Conservation de notes d'une année sur l'autre

Les notes supérieures ou égales à 10/20 obtenues à des épreuves dans des UE non acquises ne sont pas conservées d'une année à l'autre, sauf si le contrat pédagogique de l'étudiant le prévoit.

UE5 Enseignements transversaux - Ne concerne que les étudiants redoublants.

Un élément acquis (note \geq 10/20) dans une UE5 non-validée pourra être conservé l'année suivante pour la même UE5.

Évaluation continue intégrale – principes directeurs

L'évaluation continue intégrale consiste en une pluralité d'évaluations diversifiées, réparties régulièrement sur l'ensemble des semaines du semestre et pour l'ensemble des enseignements. Son objectif est de renforcer la dimension formative des évaluations et de conférer aux retours sur les évaluations un rôle important dans la progression de l'étudiant.

Elle doit permettre à l'équipe pédagogique d'attester que l'étudiant maîtrise les connaissances et compétences visées dans une UE. Elle n'a pas nécessairement pour objectif d'évaluer tous les contenus pédagogiques d'une UE.

Modalités d'évaluation et restitution pédagogique

L'élément de base de l'évaluation est l'UE.

L'évaluation continue intégrale repose sur des évaluations multiples et de formes variées, comme des épreuves écrites, orales, des activités pratiques, des rendus de travaux, des projets et des périodes de mise en situation. Elle permet d'apprécier la progression des acquis des connaissances et compétences visés par l'UE, et propose d'éventuelles remédiations à l'étudiant.

Chaque épreuve est corrigée dans un délai raisonnable, en tout état de cause avant l'évaluation suivante, selon des modalités laissées à l'appréciation des enseignants. Le corrigé renforce la dimension formative de l'UE. En particulier, il est remis en perspective par rapport aux attendus (connaissances et compétences) de l'enseignement.

Aucune note ne peut contribuer pour plus de 50 % de la moyenne de l'UE.

Un minimum de trois notes par UE est attendu, pour permettre une véritable progression de l'étudiant et des remédiations entre ces évaluations.

Absence aux épreuves, avec ou sans convocation

La présence aux épreuves, avec ou sans convocation, est obligatoire, sauf dans les cas d'aménagement d'études le précisant.

En cas d'absence à une épreuve avec convocation, l'étudiant présente une justification au service de scolarité dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés, sauf cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable. A défaut, l'absence est injustifiée, l'étudiant est considéré comme défaillant. La défaillance n'est pas compensable.

L'étudiant contacte lui-même l'enseignant responsable de l'examen initial, au plus tard quinze jours avant la fin du semestre, afin de demander l'organisation d'une épreuve de substitution. A défaut l'enseignant responsable de l'examen initial n'est plus tenu d'organiser celle-ci. L'enseignant responsable de l'examen initial, en coordination avec le responsable du semestre, définit le calendrier et les modalités de cette épreuve ; elles peuvent différer de celles de l'épreuve initiale.

En cas d'absence à une épreuve sans convocation, l'étudiant présente une justification au service de scolarité dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés, sauf en cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable. A défaut, l'étudiant est sanctionné par la note zéro à cette épreuve.

En cas d'absence justifiée, la note est neutralisée par le président de jury.

Si l'UE ne comprend que des épreuves sans convocation auxquelles l'étudiant a été absent de façon justifiée, une épreuve de substitution est rendue nécessaire par l'impossibilité de neutraliser une UE. L'enseignant responsable de l'UE, en coordination avec le responsable de semestre, en définit le calendrier et les modalités ; elles peuvent être différentes de celles des épreuves initiales. Lorsque l'étudiant est absent à toutes ces épreuves, sans justification, il est déclaré défaillant, quels que soient les résultats obtenus par ailleurs.

Pour les épreuves avec et sans convocation, sont considérées comme des justifications recevables :

- une convocation à un concours de recrutement de la fonction publique ; la convocation doit être déposée au moins trois jours avant les épreuves auprès du service de scolarité.
- Un empêchement subit et grave, indépendant de la volonté de l'étudiant, et attesté auprès du service de scolarité par un justificatif original dans un délai n'excédant pas sept jours ouvrés après les épreuves concernées. Un accident, une maladie obligeant à un arrêt, une hospitalisation, le décès d'un proche constituent des cas recevables dans cette circonstance.

Toute absence à l'épreuve de substitution ou à la session de rattrapage si la formation en propose une n'entraîne pas l'organisation d'une nouvelle épreuve et est donc traitée comme une absence injustifiée. L'étudiant est considéré comme absent injustifié; il se voit attribuer la note de 0/20 en cas d'épreuve sans convocation, il se voit déclaré défaillant en cas d'épreuve avec convocation.

Une dispense totale ou partielle de présence aux épreuves sans convocation peut être accordée à l'étudiant à ces conditions :

- Les étudiants relevant d'un profil spécifique peuvent bénéficier d'une dispense totale de présence aux épreuves sans convocation. Ils doivent en faire la demande auprès de leur service de scolarité avant la fin du premier mois des enseignements ou dans les quinze jours suivants leur accession à ce profil spécifique.

- Une dispense partielle de présence aux épreuves sans convocation peut être accordée pour des raisons jugées recevables.

L'étudiant en fait la demande et produit les justificatifs auprès du service de scolarité avant l'épreuve ou, en cas d'événement imprévu, au plus tard sept jours après l'épreuve. Une épreuve de remplacement peut lui être proposée par l'enseignant responsable de l'épreuve initiale, qui en définit les modalités ; elles peuvent être différentes de celles de l'épreuve initiale. A défaut, il n'est pas tenu compte de la note manquante.

Régimes spécifiques d'études

Dispense d'assiduité. Cet aménagement est applicable pour :

- Étudiants accomplissant une activité militaire dans la réserve opérationnelle prévue au code de la défense, par.4, livre II
- Étudiants artistes de haut niveau
- Étudiants chargés de famille ou considérés comme aidants familiaux
- Étudiants élus dans les conseils des établissements et des CROUS
- Étudiants en situation de handicap
- Étudiants en situation de longue maladie
- Étudiants exerçant des responsabilités au sein du bureau d'une association
- Étudiants exerçant une activité professionnelle
- Étudiants réalisant une mission dans le cadre du service civique ou un volontariat militaire au sens du code du service nationale, L. 120-1 et L. 121-1
- Étudiants sportifs de haut niveau
- Grossesse

Priorité de choix dans les groupes de TD. Cet aménagement est applicable pour :

- Étudiants accomplissant une activité militaire dans la réserve opérationnelle prévue au code de la défense, par.4, livre II
- Étudiants artistes de haut niveau
- Étudiants chargés de famille ou considérés comme aidants familiaux
- Étudiants élus dans les conseils des établissements et des CROUS
- Étudiants en situation de handicap
- Étudiants en situation de longue maladie
- Étudiants exerçant des responsabilités au sein du bureau d'une association
- Étudiants exerçant une activité professionnelle
- Étudiants réalisant une mission dans le cadre du service civique ou un volontariat militaire au sens du code du service nationale, L. 120-1 et L. 121-1
- Étudiants sportifs de haut niveau
- Grossesse

Etalement des études sur deux années universitaires. Cet aménagement est applicable pour :

- Étudiants accomplissant une activité militaire dans la réserve opérationnelle prévue au code de la défense, par.4, livre II
- Étudiants artistes de haut niveau
- Étudiants chargés de famille ou considérés comme aidants familiaux
- Étudiants élus dans les conseils des établissements et des CROUS
- Étudiants en situation de handicap
- Étudiants en situation de longue maladie
- Étudiants exerçant des responsabilités au sein du bureau d'une association
- Étudiants exerçant une activité professionnelle
- Étudiants réalisant une mission dans le cadre du service civique ou un volontariat militaire au sens du code du service nationale, L. 120-1 et L. 121-1
- Étudiants sportifs de haut niveau
- Grossesse

Semestre 1

Nature : Semestre

Période : Semestre 1

Le tableau ci-dessous utilise des abréviations dont la signification est détaillée à la fin du document.

Maquette d'enseignement							Évaluation						
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef.	Note élim.	Régime	Volume horaire	Évaluation initiale / principale					
								Libellé	Modalité	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.
<i>Choisir 1 élément(s)</i>													
	UE	UE1 - Allemand	6	2		CCI							
LG10AM10	EC	Grammaire descriptive et appliquée		1		CCI	TD 12 CI 12	Epreuve mi-semestre/ questions de cours	EsC	ET	1h00	1	
								Epreuve fin semestre/ théorie et applications	EaC	ET	1h30	2	
LG10AM11	EC	Thème et version grammaticaux		1		CCI	TD 18	Epreuve de mi-semestre (thème et version)	EaC	ET	1h00	1	
								Epreuve fin de semestre (thème et version)	EaC	ET	1h30	1	
LG10AM13	EC	Entrainement oral et écrit sur texte de presse		1		CCI	TD 24	Exposé en cours	EsC	A		1	
								Epreuve écrite	EaC	ET	1h00	2	
<i>Choisir 1 élément(s)</i>													
LG10AM22	EC	Panorama de la littérature 1		2		CCI	TD 12 CI 12	Epreuve mi-semestre/ questions de cours	EsC	ET	0h30	1	
								Epreuve fin semestre en lien avec le cours	EaC	ET	1h00	2	
LG10AM34	EC	Panorama de la civilisation 1		2		CCI	TD 12 CI 12	Epreuve mi-semestre/ questions de cours	EsC	ET	0h30	1	
								Epreuve de fin de semestre en lien avec le cours	EaC	ET	1h00	2	
	UE	UE1 - Anglais	6	2		CCI							
LG20AM10	EC	Grammaire explicative CM		1,4		CCI	CM 12	Epreuve intermédiaire portant sur CM et TD	EsC	ET	0h40	2	
								Epreuve finale portant sur CM et TD	EaC	ET	1h00	5	
LG20AM11	EC	Grammaire explicative TD				CCI	TD 12						
LG20AM32	EC	Langue écrite TD		0,6		CCI	TD 12	Epreuve finale	EaC	ET	0h45	1	
LG20AM22	EC	Langue orale TD		0,4		CCI	TD 12	Epreuve finale portant sur TD Epreuve individuelle ou collective portant sur les compétences langagières travaillées en TD	EsC	EO	0h20	1	
LG20AM20	EC	Littérature CM		0,5		CCI	CM 9	Epreuve portant sur CM	EaC	ET	0h30	1	

Maquette d'enseignement							Évaluation							
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef.	Note élim.	Régime	Volume horaire	Évaluation initiale / principale						
								Libellé	Modalité	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep.
LG20AM21	EC	Littérature TD		1,5		CCI	TD 18	Epreuve intermédiaire portant sur TD	EsC	ET	0h45	1		
								Epreuve finale portant sur TD	EaC	ET	1h30	2		
LG20AM30	EC	Civilisation CM		2		CCI	CM 12	Epreuve intermédiaire portant sur CM	EsC	ET	0h20	2		
								Epreuve intermédiaire portant sur TD	EsC	ET	0h20	2		
								Epreuve finale portant sur CM et TD	EaC	ET	1h00	4		
LG20AM31	EC	Civilisation TD				CCI	TD 12	Epreuve effectuée en TD						
Choisir 1 élément(s)														
UE UE2 - Allemand			6	2		CCI								
LG10AM10	EC	Grammaire descriptive et appliquée		1		CCI	TD 12	Epreuve mi-semestre/ questions de cours	EsC	ET	1h00	1		
							CI 12						Epreuve fin semestre/ théorie et applications	EaC
LG10AM13	EC	Entrainement oral et écrit sur texte de presse		1		CCI	TD 24	Exposé en cours	EsC	A		1		
								Epreuve écrite	EaC	ET	1h00	2		
	EC	Renforcement d'allemand				CCI	TD 12							
UE UE2 - Anglais			6	2		CCI								
	EC	Written English		1		CCI	TD 12	Ecrit ou oral de mi-semestre	EsC	A	0h15	1		
								Ecrit de fin semestre CM	EaC	ET	0h30	1		
								Ecrit de fin semestre TD	EaC	ET	1h00	1		
	EC	American culture		1		CCI	TD 12	Ecrit ou oral de mi-semestre	EsC	A	0h15	1		
								Ecrit de fin semestre CM	EaC	ET	0h30	1		
								Ecrit de fin semestre TD	EaC	ET	1h00	1		
	EC	An introduction to British culture		1		CCI	TD 12	Ecrit ou oral de mi-semestre	EsC	A	0h15	1		
								Ecrit de fin semestre CM	EaC	ET	0h30	1		
								Ecrit de fin semestre TD	EaC	ET	1h00	1		
UE UE2 - Néerlandais			6	2		CCI								
LG60AM80	EC	Langue néerlandaise 1		2		CCI	TD 48	Ecrit	EsC	ET	1h00	1		
								Ecrit	EaC	ET	1h00	2		
								Oral	EaC	EO	0h15	2		
LG60AM10	EC	Introduction aux cultures néerlandaises CM		2		CCI	CM 12	QCM en ligne	EaC	A	0h15	1		
								QCM en ligne	EaC	A	0h15	1		
								QCM en ligne	EaC	A	0h15	1		

Maquette d'enseignement							Évaluation							
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef.	Note élim.	Régime	Volume horaire	Évaluation initiale / principale						
								Libellé	Modalité	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep.
LG60AM10	EC	Introduction aux cultures néerlandaises TD		1		CCI	TD 6	Participation	EsC	A		1		
								Portfolio	EaC	A		2		
<i>Choisir 1 élément(s)</i>														
	UE	UE3 - Alsacien	6	2		CCI								
LG03AM33	EC	Dialectologie contrastive : allemand standard - dialectes alsaciens et mosellans		1		CCI	TD 24	Ecrit	EaC	ET	1h00	1		
								Dossier de fin de semestre	EaC	A		2		
								Contrôle d'assiduité Liste d'émargement. 2 absences injustifiées entraînent un retrait de 1 point sur la moyenne du cours, 4 absences injustifiées entraînent un retrait de 2 points sur la moyenne du cours.	EsC	A		0		
<i>Choisir 1 élément(s)</i>														
	EC	Pratique de l'alsacien (niveau 1)		1		CCI	TD 24	Compréhension orale	EaC	ET	0h20	1		
								Compréhension écrite	EaC	ET	1h00	1		
								Production orale	EaC	EO	0h10	1		
								Contrôle d'assiduité Appel fait par l'enseignant. 2 absences injustifiées entraînent un retrait de 1 point sur la moyenne du cours, 4 absences injustifiées entraînent un retrait de 2 points sur la moyenne du cours.	EsC	A		0		
	EC	Initiation à l'alsacien (niveau 1)		1		CCI	TD 24	Ecrit	EaC	ET	1h00	1		
								Production orale	EaC	EO	0h05	2		
								Compte-rendu autoformation	EaC	EO	0h05	1		
								Contrôle d'assiduité Appel fait par l'enseignant. 2 absences injustifiées entraînent un retrait de 1 point sur la moyenne du cours, 4 absences injustifiées entraînent un retrait de 2 points sur la moyenne du cours.	EsC	A		0		
	UE	UE3 - Danois	6	2		CCI								
LG61AM80	EC	Initiation au danois (Niveau 1)		3		CCI	TD 48	Ecrit 1	EsC	ET	1h00	1		
								Oral	EaC	EO	0h15	2		
								Ecrit 2	EaC	ET	1h00	2		
LG66AM30	EC	Introduction aux civilisations et littératures scandinaves contemporaines CM		1		CCI	CM 12							

Maquette d'enseignement							Évaluation							
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef.	Note élim.	Régime	Volume horaire	Évaluation initiale / principale						
								Libellé	Modalité	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep.
								QCM	EsC	QC	0h30	1		
								Ecrit	EsC	ET	1h00	2		
	UE	UE3 - Néerlandais	6	2		CCI		Le cours de langue néerlandaise a un coefficient de 1 s'il s'agit d'un choix de langue C.	EsC	A				
LG60AM80	EC	Langue néerlandaise 1		1		CCI	TD 48	Ecrit	EsC	ET	1h00	1		
								Ecrit	EaC	ET	1h00	2		
								Oral	EaC	EO	0h15	2		
LG60AM10	EC	Introduction aux cultures néerlandaises CM		2		CCI	CM 12	QCM en ligne	EaC	A	0h15	1		
								QCM en ligne	EaC	A	0h15	1		
								QCM en ligne	EaC	A	0h15	1		
LG60AM10	EC	Introduction aux cultures néerlandaises TD		1		CCI	TD 6	Participation	EsC	A		1		
								Portofolio	EaC	A		2		
	UE	UE3 - Norvégien	6	2		CCI								
LG62AM80	EC	Initiation au norvégien (Niveau 1)		3		CCI	TD 48	Ecrit 1	EsC	ET	1h00	1		
								Oral	EaC	EO	0h15	2		
								Ecrit 2	EaC	ET	1h00	2		
LG66AM30	EC	Introduction aux civilisations et littératures scandinaves contemporaines CM		1		CCI	CM 12	QCM	EsC	QC	0h30	1		
								Ecrit	EsC	ET	1h00	2		
	UE	UE3 - Suédois	6	2		CCI								
LG63AM80	EC	Initiation au suédois (Niveau 1)		3		CCI	TD 48	Ecrit 1	EsC	ET	1h00	1		
								Oral	EaC	EO	0h15	2		
								Ecrit 2	EaC	ET	1h00	2		
LG66AM30	EC	Introduction aux civilisations et littératures scandinaves contemporaines CM		1		CCI	CM 12	QCM	EsC	QC	0h30	1		
								Ecrit	EsC	ET	1h00	2		
	UE	UE4 - Méthodologie disciplinaire	3	1		CCI								
	EC	Méthodologie de l'interculturalité / projet terrain		1		CCI	CM 6	Oral mi-semestre	EsC	EO	0h05	1		
							TD 6	Oral fin semestre	EsC	EO	0h10	2		
								Ecrit fin semestre	EsC	A		3		
	UE	UE5 - Enseignements transversaux	6	2		CCI								
		Choisir 2 élément(s)												
LG03AM50	EC	Introduction aux aires linguistiques et culturelles germaniques		1		CCI	CM 24	Ecrit	EaC	ET	1h00	1		
								Ecrit	EaC	ET	1h00	1		
								Contrôle d'assiduité						
								Liste d'émargement.						
								2 absences injustifiées entraînent un retrait de 1 point sur la moyenne du cours, 4 absences injustifiées entraînent un	EsC	A		0		

Maquette d'enseignement							Évaluation							
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef.	Note élim.	Régime	Volume horaire	Évaluation initiale / principale						
								Libellé	Modalité	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep.
								retrait de 2 points sur la moyenne du cours.						
LG07AM51	EC	Connaissances des mondes romans 1		1		CCI	CM 18	Epreuve mi-semestre	EsC	ET	1h00	1		
								Epreuve fin de semestre	EsC	ET	1h00	2		
LG33AM30	EC	Rapports entre le grec et les autres langues européennes		1		CCI	CM 12 TD 12	Epreuve de mi semestre	EsC	A		1		
								Epreuve de fin de semestre	EsC	ET	2h00	2		
UE		UE6 - Méthodologie du travail universitaire	3	1		CCI								
LG00AM60	EC	Méthodologie du travail universitaire				CCI	CM 1,5	Evaluation Validation automatisée via test global sur Moodle de la présentation de l'ENT, de la visite de la bibliothèque et des supports méthodologiques.	EsC	A				
								Deuxième chance Le test reste ouvert plusieurs semaines, les étudiants le repassent autant de fois que nécessaire jusqu'à réussite. La date de fermeture du test sur Moodle est rappelée régulièrement.	EsC	A				
	EC	Méthodologie du travail universitaire - renforcement LI				CCI	TD 10,5	Participation au cours	EsC	A		0		
	EC	Langue française ECRI+				CCI		Evaluation Validation au niveau 4 des compétences suivantes : - Domaine du discours : maîtriser les marques de la conjugaison - Domaine de la phrase : maîtriser l'orthographe grammaticale	EsC	A				

Semestre 2

Nature : Semestre

Période : Semestre 2

Le tableau ci-dessous utilise des abréviations dont la signification est détaillée à la fin du document.

Maquette d'enseignement							Évaluation						
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef.	Note élim.	Régime	Volume horaire	Évaluation initiale / principale					
								Libellé	Modalité	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.
<i>Choisir 1 élément(s)</i>													
UE UE1 - Allemand			6	2		CCI							
LG10BM10	EC	Grammaire descriptive et appliquée			1	CCI	TD 12						
							CI 12						
							Epreuve mi-semestre/ questions de cours	EsC	ET	1h00	1		
		Epreuve fin de semestre	EaC	ET	1h30	2							
LG10BM11	EC	Thème et version grammaticaux			1	CCI	TD 18						
							Epreuve de mi-semestre (thème et version)	EaC	ET	1h00	1		
							Epreuve fin de semestre (thème et version)	EaC	ET	1h30	1		
LG10BM13	EC	Entrainement oral et écrit sur texte de presse			1	CCI	TD 24						
							Exposé en cours	EsC	A		1		
							Epreuve écrite	EaC	ET	1h00	2		
<i>Choisir 1 élément(s)</i>													
LG10BM22	EC	Panorama de la littérature 2			2	CCI	TD 12						
							CI 12						
							Epreuve mi-semestre/ questions de cours	EsC	ET	0h30	1		
		Epreuve de fin de semestre en lien avec le cours	EaC	ET	1h00	2							
LG10BM34	EC	Panorama de la civilisation 2			2	CCI	TD 12						
							CI 12						
							Epreuve mi-semestre/ questions de cours	EsC	ET	0h30	1		
		Epreuve de fin de semestre ne lien avec le cours	EaC	ET	1h00	2							
UE UE1 - Anglais			6	2		CCI							
LG20BM11	EC	Analyse linguistique : grammaire explicative 2 CM			1	CCI	CM 12						
							Epreuve intermédiaire portant sur les CM	EsC	ET	0h15	0,5		
							Epreuve intermédiaire portant sur CM	EsC	ET	0h15	0,5		
		Epreuve finale portant sur CM et TD	EaC	ET	1h00	3							
LG20BM12	EC	Analyse linguistique : grammaire explicative 2 TD				CCI	TD 12						
LG20BM1A	EC	Langue écrite TD			0,5	CCI	TD 9						
							Epreuve finale portant sur TD	EaC	ET	0h45	1		
LG20BM13	EC	Langue orale TD			0,5	CCI	TD 12						
							Epreuve intermédiaire portant sur TD	EsC	ET	0h15	0,5		
		Epreuve écrite individuelle portant sur les compétences langagières travaillées en TD											

Maquette d'enseignement							Évaluation						
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef.	Note élim.	Régime	Volume horaire	Évaluation initiale / principale					
								Libellé	Modalité	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.
								Epreuve intermédiaire portant sur TD Epreuve écrite individuelle portant sur les compétences langagières travaillées en TD EsC ET 0h15 0,5					
								Epreuve finale portant sur TD Epreuve orale individuelle ou collective portant sur les compétences langagières travaillées en TD EsC EO 0h20 3					
LG20BM20	EC	Littérature CM		1,4		CCI	CM 9	Epreuve intermédiaire portant sur TD EsC ET 0h30 2					
								Epreuve finale portant sur CM et TD EaC ET 2h00 5					
LG20BM21	EC	Littérature TD				CCI	TD 12						
							CM 12						
LG20BM30	EC	Civilisation CM		1,25		CCI		Epreuve intermédiaire sur CM et TD Epreuve intermédiaire écrite sur CM & TD, organisée dans les groupes de PD EsC ET 1h00 2					
								Epreuve finale portant sur CM et TD Epreuve finale écrite sur CM & TD EaC ET 2h00 3					
LG20BM31	EC	Civilisation TD				CCI	TD 12						
<i>Choisir 1 élément(s)</i>													
	UE	UE2 - Allemand	6	2		CCI							
LG10BM10	EC	Grammaire descriptive et appliquée		1		CCI	TD 12						
							CI 12						
								Epreuve mi-semestre/ questions de cours EsC ET 1h00 1					
								Epreuve fin de semestre EaC ET 1h30 2					
LG10BM13	EC	Entrainement oral et écrit sur texte de presse		1		CCI	TD 24	Exposé en cours EsC A 1					
								Epreuve écrite EaC ET 1h00 2					
	EC	Renforcement d'allemand				CCI	TD 12						
	UE	UE2 - Anglais	6	2		CCI							
<i>Choisir 2 élément(s)</i>													
	EC	Creative Writing and oral comprehension		1		CCI	TD 24	Ecrit ou oral de mi-semestre EsC A 0h15 1					
								Ecrit de fin semestre EaC ET 2h00 2					
	EC	Written English		1		CCI	TD 24	Ecrit ou oral de mi-semestre EsC A 0h15 1					
								Ecrit de fin semestre EaC ET 2h00 2					
	EC	Cours thématique d'anglais n°3		1		CCI	TD 24						

Maquette d'enseignement							Évaluation							
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef.	Note élim.	Régime	Volume horaire	Évaluation initiale / principale						
								Libellé	Modalité	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep.
								Ecrit ou oral de mi-semester	EsC	A	0h15	1		
								Ecrit de fin semestre	EaC	ET	2h00	2		
	UE	UE2 - Néerlandais	6	2			CCI							
LG60BM80	EC	Langue néerlandaise 1		1			CCI	TD 48						
								Ecrit	EsC	ET	1h00	1		
								Ecrit	EaC	ET	1h00	2		
								Oral	EaC	EO	0h15	2		
LG60BM10	EC	Introduction aux cultures néerlandaises CM		2			CCI	CM 12						
								QCM en ligne	EaC	A	0h15	1		
								QCM en ligne	EaC	A	0h15	1		
								QCM en ligne	EaC	A	0h15	1		
LG60BM10	EC	Introduction aux cultures néerlandaises TD		1			CCI	TD 6						
								Participation	EsC	A		1		
								Portfolio	EaC	A		2		
								Portfolio à rendre, avec suivi						
	<i>Choisir 1 élément(s)</i>													
	UE	UE3 - Alsacien	6	2			CCI							
LG03BM33	EC	Dialectologie contrastive : allemand standard - dialectes alsaciens et mosellans		1			CCI	TD 24						
								Ecrit	EaC	ET	1h00	1		
								Dossier de fin de semestre	EaC	A		1		
								Contrôle d'assiduité						
								Liste d'émargement.						
								2 absences injustifiées entraînent un retrait de 1 point sur la moyenne du cours, 4 absences injustifiées entraînent un retrait de 2 points sur la moyenne du cours.	EsC	A		0		
	<i>Choisir 1 élément(s)</i>													
								TD 24						
								Compréhension écrite	EaC	ET	1h00	1		
								Compréhension orale	EaC	ET	0h20	1		
								Production orale	EaC	EO	0h10	1		
								Contrôle d'assiduité						
								Appel fait par l'enseignant.						
								2 absences injustifiées entraînent un retrait de 1 point sur la moyenne du cours, 4 absences injustifiées entraînent un retrait de 2 points sur la moyenne du cours.	EsC	A		0		
								TD 24						
								Ecrit	EaC	ET	1h00	1		
								Compréhension orale	EaC	ET	0h20	1		
								Production orale	EaC	EO	0h05	2		
								Compte-rendu autoformation	EaC	EO	0h05	1		
								Contrôle d'assiduité	EsC	A		0		

Maquette d'enseignement							Évaluation							
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef.	Note élim.	Régime	Volume horaire	Évaluation initiale / principale						
								Libellé	Modalité	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep.
								Appel fait par l'enseignant. 2 absences injustifiées entraînent un retrait de 1 point sur la moyenne du cours, 4 absences injustifiées entraînent un retrait de 2 points sur la moyenne du cours.						
	UE	UE3 - Danois	6	2		CCI								
LG61BM80	EC	Initiation au danois (Niveau 1)			3	CCI	TD 48	Ecrit 1	EsC	ET	1h00	1		
								Oral	EaC	EO	0h15	2		
								Ecrit 2	EaC	ET	1h00	2		
LG66BM30	EC	Introduction aux civilisations et littératures scandinaves contemporaines CM			1	CCI	CM 12	QCM	EsC	QC	0h30	1		
								Ecrit	EsC	ET	1h00	2		
	UE	UE3 - Néerlandais	6	2		CCI		Le cours de langue néerlandaise a un coefficient de 1 s'il s'agit d'un choix de langue C. EsC A						
LG60BM80	EC	Langue néerlandaise 1			2	CCI	TD 48	Ecrit	EsC	ET	1h00	1		
								Ecrit	EaC	ET	1h00	2		
								Oral	EaC	EO	0h15	2		
LG60BM10	EC	Introduction aux cultures néerlandaises CM			2	CCI	CM 12	QCM en ligne	EaC	A	0h15	1		
								QCM en ligne	EaC	A	0h15	1		
								QCM en ligne	EaC	A	0h15	1		
LG60BM10	EC	Introduction aux cultures néerlandaises TD			1	CCI	TD 6	Participation	EsC	A		1		
								Portfolio	EaC	A		2		
								Portfolio à rendre, avec suivi						
	UE	UE3 - Norvégien	6	2		CCI								
LG62BM80	EC	Initiation au norvégien (Niveau 1)			3	CCI	TD 48	Ecrit 1	EsC	ET	1h00	1		
								Oral	EaC	EO	0h15	2		
								Ecrit 2	EaC	ET	1h00	2		
LG66BM30	EC	Introduction aux civilisations et littératures scandinaves contemporaines CM			1	CCI	CM 12	QCM	EsC	QC	0h30	1		
								Ecrit	EsC	ET	1h00	2		
	UE	UE3 - Suédois	6	2		CCI								
LG63BM80	EC	Initiation au suédois (Niveau 1)			3	CCI	TD 48	Ecrit 1	EsC	ET	1h00	1		
								Oral	EaC	EO	0h15	2		
								Ecrit 2	EaC	ET	1h00	2		
LG66BM30	EC	Introduction aux civilisations et littératures scandinaves contemporaines CM			1	CCI	CM 12	QCM	EsC	QC	0h30	1		
								Ecrit	EsC	ET	1h00	2		
	UE	UE4 - Méthodologie disciplinaire	3	1		CCI								
	EC	Méthodologie de l'interculturalité / projet terrain			1	CCI	CM 6							
							TD 6							

Maquette d'enseignement							Évaluation							
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef.	Note élim.	Régime	Volume horaire	Évaluation initiale / principale						
								Libellé	Modalité	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep.
								Oral mi-semestre	EsC	EO	0h05	1		
								Oral fin semestre	EsC	EO	0h10	2		
								Ecrit fin semestre	EsC	A		3		
UE		UE5 - Enseignements transversaux	6	2		CCI								
		<i>Choisir 2 élément(s)</i>												
LG03BM50	EC	Introduction aux aires linguistiques et culturelles germaniques			1	CCI	CM 24	Ecrit	EaC	ET	1h00	1		
								Ecrit	EaC	ET	1h00	1		
								Contrôle d'assiduité						
								Liste d'émargement. 2 absences injustifiées entraînent un retrait de 1 point sur la moyenne du cours, 4 absences injustifiées entraînent un retrait de 2 points sur la moyenne du cours.	EsC	A		0		
LG07BM51	EC	Connaissance des mondes romans 2			1	CCI	CM 18	Epreuve mi-semestre	EsC	ET	1h00	1		
								Epreuve fin de semestre	EsC	ET	1h00	2		
LG33BM30	EC	La place du grec dans l'Europe d'aujourd'hui			1	CCI	CM 12 TD 12	Epreuve de mi semestre	EsC	A		1		
								Epreuve de fin de semestre	EsC	ET	2h00	2		
	EC	Mouvement de population et (dé)construction des Empires			1	CCI	CM 24	Devoir maison	EsC	A		1		
								Ecrit fin semestre	EaC	ET	2h00	2		
UE		UE6 - Projet professionnel	3	1		CCI								
EC		Projet personnel étudiant : exploration du monde professionnel				CCI	TD 3 CI 2							
EC		Méthodologie du travail universitaire - renforcement spécifique LI				CCI	TD 7,5	Participation au cours	EsC	A		0		
								Evaluation						
								Validation au niveau 4 des compétences suivantes :						
								- Domaine de la phrase : maîtriser les modalités et types de phrase	EsC	A				
								- Domaine de la phrase : construire ses phrases						

Légende

Titre des colonnes	
Éval?	Indique si l'ELP est évalué
Nat.	Nature
Mut.	ELP mutualisé
Coef.	Coefficient
Note élim.	Note éliminatoire
Rep.	Note reportée en deuxième session
Nature d'enseignement	
CM	CM (Cours magistral)
TD	TD (Travaux dirigés)
CI	CI (Cours intégré)
Nature d'ELP	
EC	EC
UE	UE
Régime	
CCI	ECl (Évaluation Continue Intégrale)
Modalité de l'évaluation pour la session 1 des MCC	
EaC	Épreuve avec convocation
EsC	Épreuve sans convocation
Nature de l'évaluation pour les MCC	
A	Autre
EO	Épreuve Orale
ET	Écrit sur table
QC	Questionnaire à choix multiples